

René Kollwelter

Culture européenne ou Europe des cultures ?

Début juillet eut lieu le Forum européen de la culture à Montpellier. Ce fut l'acte final d'une concertation et d'une démarche participative qui avait comme but de faire s'exprimer des acteurs culturels par rapport à « l'agenda européen de la culture » que la Commission européenne a publié. Voici des extraits d'un du discours introductif que le soussigné a eu l'occasion de tenir devant un parterre de plus de 600 personnes en sa qualité de président de l'ADCEI, coorganisatrice avec le Conseil Régional de Languedoc-Roussillon

Ce matin, je vous invite à essayer, ensemble, de poser les bases d'une réflexion sur les enjeux d'une politique culturelle européenne.

Faut-il préciser, préalablement, que l'Europe fut construite après la 2^e guerre mondiale sur des bases avant tout économiques et que ce n'est qu'en 1992, avec le célèbre traité de Maastricht, qu'elle a commencé à préciser son concept culturel. Les décisions en matière de culture ont toujours été dévolues aux Etats membres, la politique culturelle de l'Europe étant seulement complémentaire des actions nationales. Mais à l'heure où l'Union européenne souhaite lutter contre l'hégémonie culturelle américaine, et dans ce contexte il faut saluer le projet de la bibliothèque numérique européenne « Europeana », au moment où elle compte 27 membres et au moment où la salle d'attente des pays candidats est bien remplie, donc au moment où de nouvelles cultures y sont déjà entrées ou vont y entrer, permettez de poser les questions suivantes :

- Un type de politique culturelle supranationale, est-il réalisable, voire souhaitable ?
- Quelles seraient les conditions requises pour sa mise en œuvre ?
- Les différentes conceptions nationales, régionales, locales de la culture sont-elles conciliables avec l'approche européenne de ce secteur ?

En fait, la question d'une politique culturelle européenne est une des plus paradoxales dans la phase actuelle de l'intégration européenne.

En effet, alors que ce qui pousse les Etats-membres à s'unir au plan économique et bientôt politique (espérons-le) semble être précisément leur sentiment d'appartenance à une même communauté de culture(s ?), partageant histoire, idéaux et intérêts communs, on constate que l'action de l'Europe en terme de politique culturelle supranationale, est balbutiante, voire plus que timide.

Exprimé autrement : alors que l'Europe semble être avant tout un « objet culturel », elle est marquée par un déficit en terme de politique culturelle.

Quel paradoxe !

Il semble que la difficulté de la mise en place d'une politique culturelle européenne réside en fait dans la conciliation de deux objectifs opposés : promouvoir d'une part une « culture européenne » commune et transnationale et, d'autre part, respecter la diversité des cultures nationales, régionales voire locales.

Pourtant les enjeux sont importants : face à la place croissante occupée par la culture dans nos sociétés modernes, il s'agit de mettre en valeur son rôle économique et social d'une part, mais également de percevoir l'importance de son poids dans la construction de l'Europe et, surtout, l'atout qu'elle pourrait représenter face à la mondialisation d'autre part ...

Mais mettons nous d'abord d'accord sur l'essentiel ! On prête à Jean Monnet, le grand architecte de la construction européenne, le célèbre axiome suivant : « Si c'était à refaire, je commencerais par la culture ... »

Cette petite phrase, même si son authenticité est mise en doute, est néanmoins révélatrice d'une frustration générée par une Europe qui, souvent, apparaît lointaine et dominée par le tout-économique, incapable de chercher à comprendre les aspirations profondes de ses populations, une Europe trop souvent les yeux rivés sur la gestion des marchés.

Le désir voire la vision d'une Europe plus proche des hommes, fondée sur des valeurs communes et un projet, soulignant à la fois les points communs et l'enrichissement par la différence, cette Europe-là pourrait être le biais de la construction politique de l'Europe que nous voulons.

Plaidoyer pour un « visa culturel européen »

La politique culturelle de l'Europe, en favorisant la collaboration et les échanges culturels, l'organisation de manifestations intra-européennes et le soutien d'initiatives à différentes échelles pour promouvoir similitudes et différences, pourrait faire émerger un même sentiment d'appartenance à une communauté d'histoire, de savoir et de partage qui participerait du rapprochement des peuples et des citoyens européens.

Voilà l'Europe que nous voulons, c'est pour cela que nous nous réunissons ces jours-ci dans cette belle ville de Montpellier, capitale européenne de la culture pour deux jours en attendant plus, Madame la Vice-présidente de la Région, prochainement, peut-être ...

L'importance du secteur de la culture, habituellement sous-développé dans les programmes politiques des partis ou des instances officielles européennes, est méconnue, mais à un moment où beaucoup de choses vacillent sur le plan économique, la culture apparaît comme un élément fédérateur de l'Union Européenne ce que traduit notamment « l'agenda européen de la culture » adopté par la Commission européenne en mai 2007. Trois objectifs sont définis dans cet agenda : la diversité culturelle et le dialogue interculturel, la culture en tant que

catalyseur de la créativité et la culture en tant qu'élément essentiel des relations internationales.

C'est surtout le premier volet qui nous intéresse ici car l'objectif premier de l'Union européenne doit être, selon ses propres termes, « *d'œuvrer de concert pour stimuler le dialogue interculturel et de faire en sorte que la diversité culturelle européenne soit comprise, respectée et encouragée.*

A cette fin, il faudra chercher par exemple à améliorer la mobilité transfrontalière des artistes et travailleurs du secteur culturel, ainsi que la diffusion transfrontalière des œuvres d'art. »

Précisons d'emblée que dans le cadre de ce développement le concept de la mobilité ne peut être réduit à de simples déplacements occasionnels au-delà des frontières nationales. Certes, ces dernières sont très utiles pour accroître l'expérience professionnelle, pour progresser sur le plan professionnel ou sur le plan artistique, mais elle constitue surtout un aspect qui fait partie intégrante de l'activité professionnelle normale des artistes et des autres professionnels du secteur culturel.

Il y a des années le chanteur français Léo Ferré s'était inquiété, dans une chanson restée célèbre, des restrictions de plus en plus nombreuses dans le cadre des permis de voyages voire de visas, qui constituaient et qui constituent des obstacles majeurs pour favoriser la circulation des idées et des artistes. Contrairement à l'économie qui se fonde principalement sur des intérêts, il faut souligner que la culture se fonde, elle, principalement sur des valeurs. La culture en général et de l'art en particulier proposent essentiellement une autre interprétation du monde, une autre façon de le dire et de le voir.

La dimension précitée réside aussi dans le fait que l'idée même de culture se retrouve au cœur d'un enjeu essentiel de nos sociétés : aborder l'homme tel qu'il est, à travers ce qu'il pense, dit, fait, invente et crée.

Or au début de ce nouveau siècle le secteur culturel est violemment touché par les difficultés voire souvent l'impossibilité d'obtenir des visas pour des artistes étrangers invités à se produire en Europe, vu les restrictions de plus en plus nombreuses dans des pays de plus en plus nombreux, hélas. Certes les artistes du Nord peuvent se déplacer dans les pays du Sud, mais hélas, souvent, le sens inverse est interdit.

Sans entrer dans les détails de tous les problèmes organisationnels voire financiers que cette évolution néfaste peut impliquer, il faut se rendre compte que sur le plan strictement culturel l'Europe risque de se priver d'un des atouts les plus précieux, celui de la diversité culturelle et du dynamisme et de la richesse que cette diversité apporte à l'ensemble des pays européens.

Le problème est plus large. Au-delà du problème des aspects purement culturels, L'Europe risque de se priver d'aussi nombreuses occasions de nouer d'autres contacts, de mettre en place d'autres échanges, économiques ou diplomatiques, éducatifs, culturels, avec ces pays.

Dans le contexte général de la culture, des échanges et de la mobilité culturelle, je plaide fortement pour la mise en place en Europe d'un *visa culturel spécial* qui dérogerait à toutes les autres dispositions en vigueur dans les politiques d'octroi de visas très restrictifs. Il faudrait conférer à la « forteresse Europe » de la culture et des échanges culturels un statut « d'exception culturelle » afin qu'elle soit moins infranchissable que les autres forteresses à caractère économique ou liées au marché de l'emploi.

Faut-il préciser que la culture est synonyme d'ouverture d'esprit, de rencontre des arts, de mise en lumière des talents, de découverte, de liens, d'échanges. Le préalable à la mise en œuvre d'une telle politique culturelle est la libre circulation des œuvres, des idées et des artistes qui sont susceptibles de l'incarner et de la rendre visible ...

Le multiculturalisme européen existe, je l'ai rencontré ...

Les migrations iront en s'amplifiant et concourent au renforcement du pluralisme, nourri par la mobilité accrue des personnes, les développements de la migration familiale et l'internationalisation des entreprises et des réseaux commerciaux et culturels.

Avec ces identités dites « transnationales », qui ne recourent plus, ni l'identité classique du migrant plus ou moins intégré, ni l'identité de l'origine, nous serons confrontés à une création identitaire *sui generis* qui ignore les logiques frontalières.

En fait, n'en déplaise à certains extrémistes, la question n'est pas de savoir si l'on est favorable ou non à l'immigration, mais de déterminer la meilleure manière de l'aborder. Certes, même si les migrations contribuent fortement à l'augmentation du pluralisme culturel dans nos sociétés contemporaines, elles n'en sont pas les seules causes. A l'intérieur d'un même Etat-nation on peut retrouver plusieurs groupes ethnoculturels différents ...

Face à cette diversité de fait, on peut certes opposer des tendances globales fortes à l'homogénéisation culturelle, notamment pas le biais d'une langue dominante, la langue anglaise notamment.

La mondialisation a également rendu possible une conscience plus forte de nos différences culturelles et elle a d'ailleurs conduit, souvent, à les exploiter économiquement, donc à ne pas les effacer.

Dans ce contexte doit être vu le besoin qui s'est manifesté, sur le plan international, de protéger la diversité culturelle, gravé dans le marbre par une Convention de l'Unesco sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles, datée de 2001.

Souvent les politiques du multiculturalisme donnent lieu à des débats très vifs, voire à des véritables affrontements. Des exagérations et des malentendus sont souvent à la base de ces tensions. Or seule une compréhension plus apaisée de la nature du multiculturalisme démocratique et de ses enjeux devrait permettre de les éviter.

Car sachons qu'à travers la question du multiculturalisme, c'est en fait le devenir de nos démocraties qui est interpellé directement.